

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 octobre 2015

Rapport moral :

Le Président accueille les 164 présents et particulièrement les nouveaux « Amucsiens ».

Cette année est une année mitigée : stagnation des effectifs malgré une communication renforcée, conséquence d'une multiplication des clubs et du retrait des anciens. Peu d'évolution des activités et peu de participation de nous tous. Quelle est la vocation de l'Amucs ?

Mais exercice chargé : création du CLA, de la « Marche du jeudi », de la « Marche aquatique », du Kayak de mer, et communication intensifiée.

L'année 2015-2016 commence avec un programme plus étendu, espérons un développement accru.

Évolution des effectifs :

On a observé une baisse de 100 adhérents en 5 ans, mais depuis 3 ans les effectifs totaux (env 320 adhérents) et par activités se stabilisent. On note un « turn-over » de 50 membres répartis entre toutes les activités.

Pour l'avenir, les inscriptions à la date d'aujourd'hui sont supérieures à celles enregistrées à la même date en 2014 (305 contre 280) . L'augmentation des nouveaux inscrits se confirme.

La diversification des activités et l'effort de communication (site internet, Antigone des associations, nouvelle brochure) portent leurs fruits.

Évaluation du bénévolat :

Une association fonctionne avec des cotisations et des bénévoles. Le bilan financier sera fait prochainement mais le bilan du bénévolat n'a jamais été fait. Il peut être utile vis à vis de tiers (subvention), de nos membres et des bénévoles eux-mêmes.

L'ensemble des bénévoles participent pour 4 370 heures au fonctionnement des diverses activités (par ex. : randonnées= 2400h, communication= 800h...) soit environ 125 semaines de travail ! Remercions ces bénévoles.

Rapport financier :

Le trésorier présente le résultat financier de l'exercice (31/08/2014 à 31/08/2015) qui est déficitaire de 2397 €, en baisse par rapport à l'année dernière., puis le bilan détaillé de chaque activité (Annexe).

La trésorerie se monte à 54 170 €.

Le contrôleur aux comptes propose de donner quitus au trésorier de sa gestion pour l'exercice écoulé (Annexe).

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Résultats de l'enquête d'opinion :

Il y a eu 86 réponses à l'enquête réalisée lors de la précédente assemblée . Certaines activités et les « Amucsiennes » sont sur-représentées par rapport à la population de l'Amucs. 83% des membres n'ont pas d'attente particulière et 17% souhaitent une évolution des activités, ces attentes sont très variables . Il n'y a que 0,6% de membres insatisfaits du fonctionnement des activités, pour 56% (très), 35% (satisfait) et 8% (moyennement). Certaines demandes sont déjà satisfaites (CLA, marche aquatique) et d'autres prévues (stage bureautique). 94% des membres n'ont pas de problèmes de communication avec l'association

Bilan et prévisions par activité :

Communication :

La refonte du site a coûté 149 € et l'impression de la nouvelle brochure 2400 €.

Il a été envoyé 34 « News-letters » qui ont été bien accueillies.

Une session de formation à la bureautique et à l'utilisation du site est projetée.

Aïkido :

Il y a eu 5 inscrits l'année dernière mais un seul cette année.

Le président du club qui nous accueille propose de nouveaux horaires (lundi ou mercredi matin) plus compatibles avec les autres activités.

Bridge :

On constate une stabilité des effectifs qui permettent d'organiser des tournois de 6 à 7 tables. La responsable rappelle que l'installation débute à 13h45 pour des parties débutant à 14h00.

Club littéraire Amucs :

Le CLA a été créé le 24 mars avec 12 membres fondateurs. Il fonctionne tous les 1er mardi du mois, salle des Barons de 16h à 18h. Un modérateur et un secrétaire sont nommés en début de séance.

Depuis sa création, un roman de Philip Roth, un de J-M.G. Le Clézio et une étude simultanée de romans d'Albert Camus et de Kamel Daoud ont été programmés.

Pour novembre, il est prévu un roman de Leonora Miano et en décembre un de Mathias Enard. Il est prévu d'inviter des écrivains (Malika Mokeddem peut-être)

Escapades touristiques et culturelles :

L'escapade de septembre 2015 à Barcelone organisée par Océanides, avec un hôtel de centre-ville, a été suivie par 36 personnes et a permis d'apprécier les réalisations de Gaudi.

Pour 2016, une escapade à Nice et dans son arrière pays est prévue du 5 au 9 septembre

Golf :

Les cours se sont déroulés d'octobre à avril par groupes de 4. Une compétition a eu lieu en janvier et le trophée remis en jeu en avril a été remporté par une équipe féminine.

Kayak de mer et marche aquatique côtière :

Ce sont des activités nouvelles mises en observation. Elles sont sous-traitées à des club expérimentés, possédant le matériel et qui offrent un tarif préférentiel aux amucsiens.

La formation d'animateur à la marche aquatique (1 jour après le M2) serait un plus pour l'Amucs.

Marches du Jeudi :

Encore une activité nouvelle afin d'élargir l'offre de randonnées. Marches de proximité d'une demi-journée en période hivernale et une journée en été. Ce jour se trouve en concurrence avec le bridge et certaines STC mais cette activité à l'avantage d'avoir une grande souplesse d'inscription et de permettre à des randonneurs de marcher toutes les semaines.

Musées et expositions :

De 6 (Musée Fleury) à 21 (Musée Paul Valéry) personnes ont participé aux visites. Une visite a été annulée faute d'un minimum de participants (Musée Atger).

Pour cette année sont prévues des visites au musée de Lattes, au musée Fabre (Art Sénoufo) et aux « Carrières de lumière » aux Baux de Provence ainsi qu'une escapade à Paris (Musées Picasso et Marmotan, fondation Louis Vuitton, bibliothèque Mazarine).

Randonnées-Escapades :

35 randonnées ont été projetées mais 9 annulées dont une par manque d'effectif!! 1441 randonneurs ont participé aux activités pour un effectif journalier variant de 28 à 87. Les escapades ont eu un franc succès : 81 randonneurs sur les Grands Causses et 59 à Autrans En septembre, 9 personnes ont randonné dans Paris, un 2ème séjour est prévu en avril 2016. Durant le 1er trimestre 2015-16, 3 randonneurs ont commencé leur formation d'Animateur fédéral et 2 vont la terminer.

Scrabble :

Tournois amicaux en duplicate le lundi de 14h15 à 16h30 dans la salle des Barons.

Sorties touristiques et culturelles :

Il y a eu 6 sorties d'une journée et deux d'1/2 journée qui ont toutes eu lieu. Il y a eu un total de 270 inscriptions de la part de 106 adhérents : 42 n'ont fait qu'une sortie mais 15 de 5 à 8 sorties. On constate une baisse des participations par rapport à l'an dernier probablement due à un manque de nouvelles équipes et d'idées de destination.

La première sortie de cette année a réuni 43 participants dans les Pyrénées orientales.

Il est prévu:

- Novembre : Nîmes autrement
- Décembre : Montpellier au XVII^{ème} siècle
- Janvier (19) : Reconstitution de la grotte Chauvet
- Février (2) : En soirée, visite de Midi-Libre
- Février (16) : Visite de la station « Maera »
- Mars : Château de St Privat et le pont du Gard
- Avril : Villages de la vallée de l'Uzège
- Mai : Micropolis, citée des insectes.

Spectacles :

La saison d'hiver du théâtre d'O a permis à 24 adhérents d'assister à 13 spectacles et pour le Printemps des comédiens 61 places ont été retenues pour 18 amucsiens.

Le théâtre des 13 vents (HTH) propose un abonnement de 20 contremarques à 10€, il en reste 7 à distribuer.

Voyages :

L'année passée le voyage a été annulé. Pour 2016, le voyage (8j/7n; 1610€) nous conduira à Prague et en Bohême. Il est organisé par Intermèdes. Après la 1^{ère} séance, en salle des Barons, 33 personnes se sont inscrites .

Modifications du Règlement intérieur (Annexe1) :

Trois modifications sont soumises à ratification de l'assemblée générale :

- Deuxième lieu d'inscription pour permettre aux « bridgeurs » de s'inscrire à des activités, dans la salle de l'Adra, le mardi, horaire des tournois de bridge. Cette modification a été adoptée par le conseil d'administration le 2/06/2015.

Vote : Contre :1 ; Abstention : 1; Pour 162.

- Priorité des randonneurs « baladins », quand une randonnée « B » est programmée, les baladins ont une priorité d'inscription de 9h à 9h30.

Décision prise en réunion de concertation des animateurs et adoptée le 17/03/2015 par le CA.

Vote : Pour: 164.

- Modalités d'inscription aux « Marches du jeudi » : Elles ont été diffusées avec le programme de ces marches après adoption par le CA le 2/06/2015.

Vote: Pour : 164.

Le nouveau texte de l'annexe 1 du Règlement intérieur est en annexe de ce compte-rendu.

Renouvellement partiel du Conseil d'Administration :

Renouvellement de mandat: M. Randon (9 ans); Ch. Journoud et D. Schilling (6 ans); C. Bréhat, J-L. Brun, A. Muratet, M. Telmon et Ch. Viallat (3 ans)

L'assemblée renouvelle, par vote à main levée sur chaque nom, ces mandats à l'unanimité.

Le conseil se retire pour élire le nouveau bureau et établir les différentes responsabilités :

Président :	BRUN Jean-Louis (Relations avec la Maif)
1ère Vice – Pdte :	BALDET Line (Responsable Voyages)
Vice Pdte Déléguée culturelle :	SCHILLING Danièle (Coordonatrice des STC)
Vice Pdt Délégué sportif :	RICO Michel (Responsable des randonnées)
Secrétaire :	LARUE Jean-Pierre (Animateur randonnées)
Secrétaire Adj. :	BALDET Pierre et BRUN Jean-Louis (interim)
Trésorière :	PICARD Monique (Animateur randonnées)
Trésorier Adj. :	PAMELARD Jean-Luc (Animateur randonnées)

Responsable Aïkido:	BERNADAC Maryse
Responsables Bridge :	TELMON Micheline et JOURNOUD Christine
Responsable Communication	BRUN Jean-Louis
Responsable ETC	RANDON Marie (Animateur randonnées)
Responsable Expositions :	MURATET Angéla
Responsable Golf :	BRÉHAT Colette
Responsable Marche du jeudi	VIALLAT Christine (Animateur randonnées)
Responsable Marche aquatique et Kayak de mer :	BALDET Pierre
Responsable Scrabble :	DANCYGIER Colette
Responsable Spectacles	PUIGEROLLES Brigitte

Perspectives :

Il nous faut définir une vraie stratégie pour l'Amucs et ne pas réagir de façon opportuniste.

Quelle est notre vocation ?

Comment nous situons nous par rapport aux autres associations?

Quel est notre bilan social?

Quel est notre projet sur 5 ans?

Le président propose de former un groupe de travail paritaire entre des membres du bureau et des adhérents volontaires pour faire cette analyse.

2015-2016 sera une année de transition afin de voir vivre les nouvelles activités.

Après cette Assemblée générale très fournie, le Président invite les membres de l'assemblée à se retrouver autour du buffet.

Le secrétaire

JP Larue

Annexes
RESULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
 (Période du 31 Août 2014 au 31 Août 2015)

DEPENSES		RECETTES	
		Intérêts C.E.	557,64
Fonctionnement	6206,16	Fonctionnement	4770,00
Randonnées	65779,38	Randonnées	67728,86
Tourisme	37198,34	Tourisme	37375,30
Fêtes	9367,58	Fêtes	4580,00
Bridge	904,27	Bridge	2175,00
Spectacles	288,00	Spectacles	228,00
F.F.R.S.	4207,30	F.F.R.S.	4138,30
Total	123951,03	Total	121553,10

Bilan : Recettes - Dépenses = -2397,93

AVOIR au 31 AOUT 2015		AVOIR au 31 AOUT 2014	
Compte bancaire	21237,50	Compte bancaire	14895,47
Livret C.E.	41770,14	Livret C.E.	51212,50
Avances pour 15/16	8941,15	Avances pour 14/15	34012,90
Recettes pour 15/16	-17778,14	Recettes pour 14/15	-43552,29
Total	54170,65	Total	56568,58

Bilan : Avoir Août 2015 - Avoir Août 2014 = -2397,93

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de vérificateur aux comptes de l'AMUCS je me suis rendue le lundi 5 Octobre 2015 au domicile de Jean-Luc Pammelard, votre Trésorier, afin d'examiner la comptabilité de votre association.

Ma vérification a porté sur l'exercice couru du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015.

J'ai vérifié l'ensemble des justificatifs des dépenses, il ne manque aucune facture.

J'ai constaté que les soldes du compte de la BNP ainsi que celui du livret d'épargne sont conformes aux écritures.

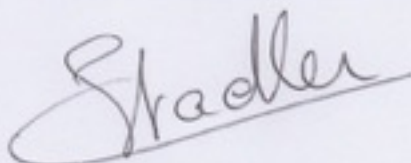
Après examen de tous ces éléments je peux vous affirmer que la comptabilité de votre association est claire et parfaitement tenue et je me permets de féliciter Jean-Luc en votre nom pour l'important travail qu'il a réalisé avec très grand soin.

Je vous propose de donner au trésorier quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Il s'agit de son dernier exercice comme il s'agit du mien puisque j'ai prévenu votre président que, pour des raisons personnelles, je ne pourrai plus assurer ma fonction.

Encore merci Jean-Luc.

Je vous remercie de votre attention.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stadler', written in a cursive, flowing style.

Cécile Stadler

Montpellier, le 15 octobre 2015

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

A N N E X E 1

*** Sorties, escapades touristiques et culturelles – voyages – expositions et visites – escapades pédestres.**

A/ Conditions d'inscription :

Tout adhérent – présent aux lieux et heure fixés pour procéder à une inscription – peut faire inscrire sur les listes de participation un maximum de deux membres (lui inclus), sur présentation de la carte d'adhésion de chacun d'eux.

Par dérogation, lorsqu'ils sont en mission pour le compte de l'association ou s'ils ont participé à l'élaboration de l'activité objet de l'inscription, les adhérents concernés bénéficient de dispositions particulières permettant leur inscription et celle de leur conjoint.

Ces inscriptions sont « fermes » ou « en attente », dans le cas d'un manque de place initial.

Cette inscription doit-être accompagnée d'un (ou plusieurs) chèque(s) représentant le montant dû libellé, sauf cas particuliers, à l'ordre le l'AMUCS.

B/ Désistements :

Un « amuc sien » inscrit à une activité doit immédiatement prévenir l'un des responsables de celle-ci dès qu'il sait qu'il lui sera impossible d'y participer afin de pourvoir à son remplacement à partir de ceux placés « en liste d'attente ».

Ultérieurement, il sera informé des décisions relatives au remboursement – éventuellement partiel – de la participation financière qu'il a acquittée à l'inscription. Ces décisions sont toujours guidées par le souci de pénaliser le moins possible l'intéressé sans léser pour autant les intérêts de l'association.

*** Sorties pédestres de la journée.**

Randonnées hebdomadaires d'une durée d'une journée.

Elles sont de 3 catégories : « B » pour balades, « N » et « N+ » pour randonnées de difficulté supérieure. Elles se déroulent habituellement le vendredi.

Les inscriptions sont prises par téléphone aux conditions du paragraphe A ci-dessus, au numéro précisé sur le programme trimestriel, le lundi précédant la sortie, (le mardi si ce lundi est un jour férié), entre 9 heures et 11 heures.

Quand une randonnée « B » est au programme, priorité est donnée aux « baladins » de 9 heures à 9 heures 30, les randonneurs optant pour l'autre catégorie programmée devant impérativement s'inscrire de 9 heures 30 à 11 heures.

Particularités de désistement inhérentes aux randonnées :

Par extension au paragraphe B ci-dessus, les personnes inscrites qui ne peuvent pas participer à la randonnée du vendredi doivent se désister au plus tard le mercredi, avant 18 heures. Passé ce délai et quelle que soit la cause de l'annulation, elles devront s'acquitter du prix du transport (1 ticket).

Les randonneurs placés le lundi sur liste d'attente ont la possibilité de téléphoner jusqu'au jeudi 18 heures pour savoir s'ils peuvent disposer en priorité d'une place vacante ou de la mise en place d'un co-voiturage.

Les randonneurs qui n'ont pu appeler le lundi peuvent téléphoner le jeudi de 16 heures à 18 heures pour savoir s'ils peuvent disposer d'une place vacante.

*** Marches du Jeudi**

Les inscriptions sont prises par téléphone ou e-mail aux conditions du paragraphe A ci-dessus, aux N° et adresse du responsable (précisées sur le programme trimestriel), le mercredi précédant la sortie jusqu'à 19h.

En cas de désistement, prévenir le responsable.

En cas d'annulation de la sortie, les inscrits seront prévenus par mail ou téléphone.

En cours de randonnée, le groupe des marcheurs reste à l'écoute permanente sur le portable n° 06.83.02.41.58, téléphone itinérant de l'AMUCS.

Annulations.

L'AMUCS se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une activité en cas d'empêchement (mauvaises conditions météorologiques, par exemple) ou lorsque le nombre d'inscrits se révèle trop faible pour justifier le maintien de l'activité.

A N N E X E 2

Certificat médical.

Pour participer à une activité physique, l'adhérent doit fournir un certificat médical attestant que son état ne présente pas de contre-indication à la pratique de cette activité.

Ce certificat peut être recherché auprès des médecins spécialistes attachés à la Maison des sports :  04.67.41.78. 00